



N° 11580*01

Reçu dons aux œuvres

(Article 200-5 du Code Général des Impôts)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

Association ISF (ISAT Sans Frontières)

Adresse :

N° 49 Rue Mademoiselle Bourgeois

Code postal 58 000 Commune Nevers

Objet :

Financement de l'opération 4L Trophy 2012

Cochez la case concernée (1) :

- Œuvre ou organisme d'intérêt général.
- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du
publié au Journal Officiel du
- Association culturelle ou de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision en date du
délivrée par le préfet de
- Etablissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement.
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises.
- Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du
- Etablissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle.

Donateur

Nom :

Adresse :

N° Rue

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

 euros

Somme en toutes lettres (en euros) :

Date du paiement :

Mode de versement :

 Numéraire Chèque ou virement Autres

Date et signature

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(Format minimum : 10 x 21 cm ; format maximum : 21 x 30,5 cm)